



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mercredi 06 août 2025

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 06 août 2025, à 20h, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de Mme Lina Labbé, préfète, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean Lapointe, Yves Coulombe, Sylvain Bergeron et Jean Côté.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

Mme Lina Labbé, préfète, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 heures.

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Labbé procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de Mme la préfète
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 juillet 2025
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 9 juillet 2025
5. Fonds Région et ruralité (FRR) – Entente de développement territorial - Autorisation de signature
6. Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) 2025-2026 – Autorisation de signature
7. Ministère de la Culture et des Communications - Programme d'ententes en patrimoine (PEP) – Demande d'aide financière 2026-2028
8. Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) – Entente relative à la coordination d'une démarche de valorisation du pont de l'Île-d'Orléans existant dans le cadre du projet de reconstruction du pont
9. Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH) – Version finale révisée
 - 9.1 Adoption
 - 9.2 Système de positionnement global - Achat
10. Accélérer la transition Climatique Locale (ATCL) – Embauche d'une conseillère en environnement et transition climatique
11. Entretien ménager – Poste de la Sûreté du Québec – Autorisation à aller en appel d'offres
12. Déneigement - Poste de la Sûreté du Québec et Bureau d'accueil touristique – Autorisation à aller en appel d'offres
13. Correspondance
14. Varia
15. Période de questions
16. Levée de la réunion

Résolution 2025-08-116

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite du report des points :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

7. Ministère de la Culture et des Communications - Programme d'ententes en patrimoine (PEP) – Demande d'aide financière 2026-2028 ;

8. Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) – Entente relative à la coordination d'une démarche de valorisation du pont de l'Île-d'Orléans existant dans le cadre du projet de reconstruction du pont ;

le point 14. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.

3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 09 juillet 2025

Résolution 2025-08-117

Sur proposition de M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 09 juillet 2025, tel que déposé.

4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 09 juillet 2025

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal.

5. Fonds Région et ruralité (FRR) – Entente de développement territorial - Autorisation de signature

Résolution 2025-08-118

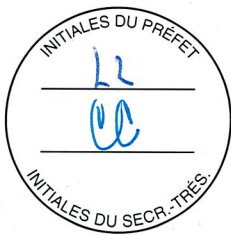
Considérant que la reconduction du Fonds régions et ruralité est inscrite comme engagement de la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité qui a été signée le 13 décembre 2023 avec les représentants municipaux ;

Considérant que le volet 2 – Développement territorial du Fonds régions et ruralité s'inscrit en continuité de l'actuel volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC de ce fonds, dont l'entente s'est terminée le 31 mars 2025 ;

Considérant qu'il est nécessaire de conclure une nouvelle entente avec la ministre des Affaires municipales pour bénéficier du volet 2 – Développement territorial du Fonds régions et ruralité ;

Considérant que l'entente de Développement territorial du Fonds régions et ruralité a pour objet de prévoir les conditions et les modalités de la délégation de la gestion d'un montant provenant du Fonds régions et ruralité et qu'elle prévoit le rôle et les responsabilités de la MRC lorsque, dans l'exercice du pouvoir que lui confère l'article 126.2 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1), elle met en œuvre ses priorités régionales et adapte des activités gouvernementales à ses particularités régionales ;

En conséquence, sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

- De confirmer l'adhésion de la MRC aux objets de l'entente ;
- D'autoriser la préfète, Mme Lina Labbé, à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente de « Développement territorial » du Fonds régions et ruralité soumise par la ministre des Affaires municipales.

6. Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) 2025-2026 – Autorisation de signature

Résolution 2025-08-119

Attendu que le 8 juin 2016 a été signée l'Entente sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la capitale nationale ;

Attendu que la « Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs » (2016, chapitre 31) a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et institue le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN), ci-après désigné le « Fonds » ;

Attendu que la mise à jour économique de l'automne 2024 prévoit des crédits additionnels de 100 000 000 \$ sur quatre (4) ans, à raison de 25 000 000 \$ annuellement pour les exercices financiers 2025-2026 à 2028-2029, pour reconduire le FRCN, et que cette reconduction s'inscrit dans la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité ;

Attendu que le Fonds a pour objet de contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale ;

Attendu qu'il est nécessaire de conclure une nouvelle entente de délégation avec le Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale pour bénéficier du Fonds régional de la Capitale-Nationale ;

En conséquence, sur **proposition** de M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la préfète, Mme Lina Labbé, à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente de délégation du Fonds de la région de la Capitale-Nationale 2025-2026.

7. Ministère de la Culture et des Communications - Programme d'ententes en patrimoine (PEP) – Demande d'aide financière 2026-2028

Ce sujet est reporté à une assemblée ultérieure.

8. Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) – Entente relative à la coordination d'une démarche de valorisation du pont de l'Île-d'Orléans existant dans le cadre du projet de reconstruction du pont

Ce sujet est reporté à une assemblée ultérieure.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

9. Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH) – Version finale révisée

9.1 Adoption

Résolution 2025-08-120

Attendu que la MRC a pour mission d'assurer l'aménagement du territoire sous sa responsabilité dans une perspective de développement durable ;

Attendu que, selon le premier alinéa de l'article 15 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (RLRQ, chapitre C-6.2), la MRC doit élaborer et mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) ;

Attendu que la MRC a entrepris, dès 2020, différentes actions et consultations auprès des parties prenantes afin d'élaborer un PRMHH qui reflète les particularités de son territoire ainsi que les préoccupations de chacune ;

Attendu qu'une première version du PRMHH a été transmise au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en 2023 et que ce dernier a demandé que certains ajustements et précisions y soient apportés ;

Attendu qu'une version 2.0 a été soumise au ministère en juillet 2025 et que ce dernier a accepté les ajustements et précisions mentionnés ;

En conséquence, il est **proposé** par M. Jean-Pierre Turcotte et **résolu à l'unanimité** que la MRC :

- Adopte la version finale du 6 août 2025 du Plan régional des milieux humides et hydriques 2023-2033 ;
- Transmette cette version finale au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

9.2 Système de positionnement global - Achat

Résolution 2025-08-121

Considérant l'adoption de la version finale du PRMHH par le Conseil via la résolution 2025-08-121 ;

Considérant qu'un Plan de mise en œuvre du Plan d'action du PRMHH a été élaboré en 2025 et qu'afin de réaliser certaines actions de ce Plan, l'achat d'un appareil portable multi-bandes avec capteurs est nécessaire ;

Considérant que cet achat a été planifié dans ledit Plan et qu'il est financé à 100 % dans le cadre de la subvention obtenue du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la mise en œuvre du PRMHH ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

En conséquence, il est **proposé** par M. Sylvain Bergeron et **résolu à l'unanimité** de procéder à l'achat d'un appareil portable multi-bandes avec capteurs, GPSMAP 65s de Garmin, au prix de 539,99 \$, excluant les taxes applicables, à même la subvention obtenue du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la mise en œuvre du PRMHH.

10. Accélérer la transition Climatique Locale (ATCL) – Embauche d'une conseillère en environnement et transition climatique

Résolution 2025-08-122

Considérant la résolution 2024-03-23 par laquelle la MRC s'engage à réaliser un plan climat pour l'Île d'Orléans découlant du Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec ;

Considérant qu'à la suite de la démission de la conseillère en environnement et transition climatique, il y a lieu de la remplacer ;

Considérant que le comité de sélection composé de Mme Chantale Cormier et M. Simon Lemieux, respectivement directrice générale et responsable du service d'aménagement à la MRC, a reçu une vingtaine de candidatures, en a rencontré trois (3) en entrevue et recommande celle de Mme Olivia Cliche ;

Sur proposition de M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** de :

- Procéder à l'embauche de Mme Olivia Cliche à titre de conseillère en environnement et transition climatique à compter du 12 août 2025 pour un contrat de trois ans, avec possibilité de prolongation, selon les conditions prévues à l'intérieur de la Politique de travail des employés ;
- Désigner la préfète, Mme Lina Labbé, et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, pour signer le contrat avec Mme Olivia Cliche.

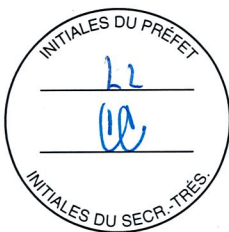
11. Entretien ménager – Poste de la Sûreté du Québec – Autorisation à aller en appel d'offres

Résolution 2025-08-123

Considérant que le contrat pour l'entretien ménager commercial au poste de la Sûreté du Québec viendra à échéance le 31 décembre 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public pour les trois (3) prochaines années ;

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Chantale Cormier, à procéder à un appel



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

d'offres public pour l'entretien ménager commercial du poste de la Sûreté du Québec pour les années 2026, 2027 et 2028.

12. Déneigement - Poste de la Sûreté du Québec et Bureau d'accueil touristique – Autorisation à aller en appel d'offres

Résolution 2025-08-124

Considérant que le contrat pour le déneigement au poste de la Sûreté du Québec et au Bureau d'accueil touristique s'est terminé en avril 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour les trois (3) prochaines années ;

Sur proposition de M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Chantale Cormier, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le déneigement au poste de la Sûreté du Québec et au Bureau d'accueil touristique pour les années 2026, 2027 et 2028.

13. Correspondance

13.1 Ministère de la Sécurité publique

Le ministère envisage de produire un Guide des bonnes pratiques en sécurité publique et souhaite citer en exemple quelques MRC dont celle de l'Île d'Orléans.

14. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

15. Période de questions

Aucune question n'est posée.

16. Levée de la réunion

Résolution 2025-08-125

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20h12.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : mercredi 17 septembre 2025 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier

Chantale Cormier
Directrice générale-Greffière-trésorière

Lina Labbé

Lina Labbé
Préfète